

Paris, le 21 JUIN 2011

Madame la Sénatrice et Chère Amie,

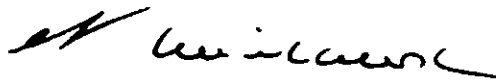
Vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation des Français établis hors de France que vous représentez.

Vous m'avez en particulier saisi du projet de taxe sur les résidences secondaires des non-résidents.

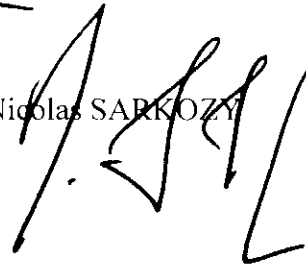
Vous connaissez mon attachement à la situation de nos compatriotes établis hors de France. Conformément à mes engagements de 2007, le Gouvernement a mis en œuvre la gratuité des frais de scolarité au Lycée, que demandaient les Français de l'étranger depuis plusieurs années. La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 a également été l'occasion de renforcer leur représentation dans les instances nationales avec la création de 11 sièges de députés. Concernant la double nationalité, je ne crois pas nécessaire d'ouvrir une réflexion quant à la question de sa suppression. La vraie question est celle des droits et des devoirs attachés à la nationalité française.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre rendez-vous du 18 juin, j'ai été particulièrement sensible à vos arguments et à ceux des Français établis hors de France. J'ai donc demandé à Monsieur François BAROIN, Ministre des Comptes Publics, du Budget et de la Fonction publique d'accepter, lors de l'examen du projet de réforme de la fiscalité du patrimoine au Sénat, un amendement de suppression de ce projet de texte, afin de tenir compte de la situation de nos compatriotes établis hors de France, qui participent au rayonnement de notre pays au-delà de ses frontières. Afin de ne pas porter atteinte à l'équilibre financier de la réforme, cette suppression devra néanmoins être gagée par une mesure de financement appropriée à déterminer en lien avec les parlementaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice et Chère Amie, l'expression de mes respectueux hommages.



Nicolas SARKOZY



Madame Joëlle GARRIAUD-MAYLAM  
Sénatrice représentant les français établis hors de France  
Palais du Luxembourg  
15 Rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06